

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux
et des Déchets

Bureau des installations
classées pour la
protection de
l'environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

N° 2016-17621/DENV

Nouméa, le - 8 JUL. 2016

Le Directeur

à

Monsieur
Directeur de la société EMC
BP 3292
98846 Nouméa cedex

Objet : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) - installation de récupération de déchets de métaux, zone industrielle de Ducos, commune de Nouméa – calendrier des travaux de confinement des terres polluées
V/Référence : HM/MB 2016-06-16

Monsieur le directeur,

A la demande de l'inspection des installations classées, vous avez adressé le 16 juin 2016, un courrier précisant l'avancée du planning de travaux de confinement des terres polluées de votre installation. Dans cette correspondance, vous faites par ailleurs état des difficultés actuelles que rencontre votre activité.

Je prends note de votre situation. Toutefois, je vous rappelle que le constat initial de présence de pollution remonte à près de 5 ans et que la dernière inspection (décembre 2013) a confirmé que l'activité génère toujours des pollutions. Par conséquent, ces travaux doivent être réalisés sans plus tarder.

L'analyse de votre courrier et du planning transmis a mis en évidence des incohérences entre ces 2 documents.

Ainsi, je vous prie de me transmettre, dans un délai d'une semaine, un calendrier de travaux actualisé qui ajuste notamment :

- les périodes des actions suivantes : étude béton, consultation, levé topo, reprise VRD, terrassement et réalisation des zones 1A, 1B et de la zone 3, cette dernière n'étant pas inscrite sur le dernier planning transmis ;
- les semaines par rapport aux mois (ex : la semaine 22 de 2016 se situe au mois de mai et non au mois de juin).

Par ailleurs, je vous remercie de me fournir les résultats des études (sol, béton, VRD, etc.) réalisées dans le cadre des travaux concernés ainsi que le cahier des charges de consultation pour la réalisation de ces derniers.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur de l'environnement